

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

Bilan au 31 décembre 2024

Il s'agit de l'actif (ce que possède l'association (matériel, trésorerie, créance) et de ses dettes à la date du 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, **l'association dispose d'une trésorerie globale positive de 20 042.96€**, qui se décompose en :

- compte bancaire 13 007.33 € (solde positif)
- compte sur livret : 6 832.84 €
- caisse : 202.79 €

Nous avons fait le choix d'augmenter le tarif des prestations ainsi que de l'adhésion depuis la rentrée 2024 pour faire face à la trésorerie qui diminue depuis 2020.

Nous avons également en début d'année 2024 diminués de moitié les honoraires de l'expert comptables. Et cela grâce à l'acquisition d'un logiciel et de la bénévoles Madeleine BOULOUX qui s'occupe désormais des missions comptables à savoir (les saisies, établir l'état de rapprochement bancaire, contrôler la cohérence des comptes, lettrier).

Au niveau du matériel (poste « immobilisations »), il n'y a pas eu d'acquisition sur cet exercice.

Au niveau des dettes de l'association au 31/12/2024, il s'agit principalement des charges sociales liées aux salaires des mois de novembre et décembre 2024 pour un montant de 2 624.47 € Ces dettes ont été réglées en janvier et février 2025.

Figurent également en dettes, des dettes par rapport à quelques fournisseurs (3 568.10€) qui concernent l'année 2024 et qui ont été réglées début 2025. Il s'agit principalement des prestataires extérieurs qui viennent effectuer les activités de l'association.

Le passif du bilan présente également le cumul des fonds associatifs qui s'élève à 16 948.61 € au 31/12/2024, y compris le bénéfice de l'année 2024 de 425.95 €.

Compte de résultat de l'année 2024

Le compte de résultat retrace les recettes et dépenses de l'association pour l'année 2024.

Le montant des adhésions s'élève à 1 933 € pour l'année 2024.

Les différents ateliers et l'inscription à la bibliothèque ont généré des recettes de 54 341.17 €, auxquelles s'ajoutent les subventions reçues pour 38 169 € (11 177 € au titre de la mairie et 26 992 € au titre de la CAF). Pour rappel, les subventions reçues en 2023 étaient de 33 982 €.

Ceci a permis de financer les dépenses de l'association de 2024 qui s'élèvent au total à 92 386 €:

39 322 € au titre des frais des différents ateliers (achats, intervenants) et des frais généraux de fonctionnement de l'association (dont frais d'expert-comptable pour 3011 € TTC) ; également le coût des différents salariés de l'association pour un total de 41 670 € (44 622 € de salaires bruts et 7 048 € de charges sociales).

Les charges liées aux salariés s'élevaient à 54 781 € pour l'année 2024.

Le compte sur livret a généré 301.95 € de produits financiers pour l'année 2024.

L'année 2024 se solde ainsi par un résultat positif de 425.95 €.